

## FICHE 5 Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) : Tolérance zéro et sanctions

### POURQUOI C'EST IMPORTANT DE SANCTIONNER ?

Pour protéger le droit des victimes : les agissements ne sont pas impunis.

Pour réprimer les comportements abusifs et maintenir un environnement respectueux.

Pour renforcer la confiance des salariés dans les dispositifs de protection mis en place

Pour prévenir la banalisation des comportements.

Pour sensibiliser.

### QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES PROCÉDURES ?

À noter : Les deux procédures peuvent se cumuler : une sanction interne par l'employeur n'empêche pas une poursuite pénale, et inversement.

#### PROCÉDURE PÉNALE (JUSTICE)

- Les VSST constituent un **délit puni par le Code pénal**.
- **Selon la gravité des faits** : amende, casier judiciaire, voire peine de prison.
- Possible de deux ans de prison et 30 000 € d'amende
- Article 222-33 du code pénal : [www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000037289662](http://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037289662)

#### PROCÉDURE DISCIPLINAIRE (EMPLOYEUR)

- L'entreprise a l'**obligation** de protéger ses salariés.
- Les faits, si avérés par une enquête éthique, peuvent entraîner, **selon leur gravité** :
  - avertissement ou blâme
  - mise à pied disciplinaire
  - rétrogradation
  - licenciement pour faute grave
- La loi dispose que la **sanction doit être proportionnelle à la gravité** des faits avérés
- Ces sanctions relèvent du **règlement intérieur** et des **accords de branche** (se référer à l'article 6 du statut national des IEG ainsi qu'à la PERS 846.)

### AFFICHER LA TOLÉRANCE ZÉRO POUR UNE BONNE COMPRÉHENSION DE TOUS ET TOUTES

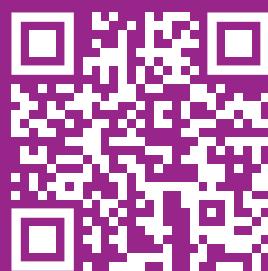
Rappeler systématiquement la tolérance zéro dans les communications internes.

Diffuser les coordonnées des RH et Référents CSE agissements sexistes et harcèlement sexuel.

Communiquer sur les sanctions en maintenant l'anonymat des parties prenantes (par exemple à travers une communication annuelle globale)

Rassurer : rappeler que ces règles existent pour protéger les victimes et sécuriser l'ensemble des salarié·es, pas pour censurer les relations professionnelles.

### POUR EN SAVOIR +



Consultez  
le guide VSST



Scannez ce QR  
Code et visitez  
la plateforme  
IEG

# STOP aux violences sexistes et sexuelles au travail

## CET OUTIL S'ADRESSE À TOUS LES SALARIÉS, FEMMES ET HOMMES.

En 2021, plus de 2 femmes sur 5 déclarent avoir vécu une situation de violences sexistes ou sexuelles au travail, et 1 homme sur 7\*.



### ZEN

Ton environnement de travail est sain quand...

Tes idées et ton travail sont respectés.

Dans ta direction, tout le monde a les mêmes opportunités d'évolution.

Quelle que soit ta tenue vestimentaire, tu ne crains pas les regards déplacés.

Un collègue te plaît et tu acceptes son invitation à dîner.

Il n'y a pas d'ambiguïté dans tes relations avec tes collègues, dans et hors de l'entreprise.

Dans ta direction, les femmes et les hommes sont valorisés pour leurs compétences et non pour leur apparence physique.



### VIGILANCE, DIS STOP !

Il y a de la violence quand...

Tes qualités dites « féminines » sont plus valorisées que tes compétences.

Tu entends souvent que tu as eu ce poste pour satisfaire les quotas.

Ton apparence ou ton physique sont régulièrement commentés.

En réunion, on t'interrompt souvent, on ignore ta prise de parole ou on s'approprie tes idées.

Tu entends régulièrement des blagues ou remarques sur la grossesse, les blondes...

Tu es souvent appelée miss, ma belle, ma jolie, ma cocotte, ma poulette...

Un collègue insiste pour être seul avec toi lors de la soirée du séminaire d'équipe.

Tes fesses ou ta poitrine sont regardées de manière insistante

On te fait du pied pendant une réunion, à la cantine...



### ALERTE !

Tu es en danger si...

Tu reçois plusieurs SMS ou mails à connotation sexuelle.

Ton collègue devient hostile quand tu ne réponds pas à ses avances.

Un collègue n'arrête pas de te dire que tu l'excites.

On te propose une promotion en échange d'une relation sexuelle.

On te caresse la cuisse, on te met une main aux fesses, on t'embrasse sur la bouche.

Tu subis un viol.